



La Lettre ...

de l'été

N°13- été 2022

L'édito :

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 19 mai dernier.
Merci à tous ceux qui ont pris le temps de voter par correspondance ou de participer à cette dernière au sein de la chapelle d'Elysée 2 que nous remercions par ailleurs également pour leur accueil.
Notre Conseil compte 2 nouveaux membres : Benjamin GOURNAC et Stéphane HERVE.
Bienvenue à eux !
Nous souhaitons une bonne continuation à Thierry DESJARDIN mais également à Cédric BRETENSTEIN et Anne BACHELIER que nous remercions pour le travail fourni au bénéfice de chacun d'entre nous.

*Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le départ de Jean-Michel Sceau, décédé en ce mois de juin. Un homme engagé pour notre bien commun qui avait, en particulier, été notre référence pour les affaires juridiques, dont le Hameau.
Nous nous associons à sa femme en cette période douloureuse.*

Passez un bel été et rendez-vous en septembre !
Le conseil syndical

INFOS PRATIQUES :

Contactez le Conseil Syndical : elysee1.conseil@gmail.com

Horaires de la loge : Du lundi au vendredi, 8h à 12h - 14h15 à 19h, samedi, 8h15 à 12h

Contactez le gardien - ☎ 01.39.69.95.36/07.86.60.13.84 - 📧
elysee1.loges@gmail.com

Le gardien sera absent du 1er au 27 août inclus, il sera remplacé durant cette période, les heures d'ouverture seront légèrement modifiées.

Rappel : Le conseil syndical, ce n'est pas le syndic !

- Il assure une interface privilégiée entre les copropriétaires et le syndic,
- Il propose les orientations de travaux et assiste le syndic dans la constitution des dossiers,
- Il suit notamment, en lien privilégié avec le syndic, la mise en œuvre des actions votées en AG en lien avec les inscriptions du prévisionnel,
- Il informe les résidents sur les décisions du syndic et la mise en œuvre des résolutions votées en Assemblée Générale.

Le conseil syndical est une structure bénévole qui travaille à répondre aux problématiques quotidiennes de la copropriété.

Au service de la copropriété, le conseil syndical a besoin de toutes les bonnes volontés pour faire perdurer notre cadre de vie.

> Vous avez une compétence (par votre métier, vos expériences) en lien avec nos (nombreux) enjeux ? Quelques heures dans l'année nous aideraient utilement !
Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous faire part de nos besoins.

Présentation du nouveau conseil syndical et organisation



Jacques Vogel: Président
Didier Jaussoin : Vice-Président
Benjamin Gournac : Vice-Président

Liste des membres du conseil syndical

Michèle Berthéol, Roland Goudard, Benjamin Gournac, Eliane Guez, Stéphane Hervé, Didier Jaussoin, Martin Tiberghien, Jacques Vogel, Françoise Weber

Les commissions de travail par thème



A noter, toutes ces informations seront affichées à la loge.

Rappel

Vous rencontrez un problème de gestion courante ?

- > Le syndic d'abord et le gardien ensuite peuvent sans doute vous répondre.

A toute fin utile, vous avez, à disposition à la loge, un carnet de main courante et un spécifique pour le chauffage.

- > Les remplir nous permet de mieux suivre l'action du syndic.



Actualités post-AG

Point travaux soumis à votre vote lors de l'Assemblée Générale de 2022

- Tous les travaux proposés ont été votés. Ils seront financés par le fond travaux.
- Dans la lettre de septembre, nous reviendrons vers vous sur ce sujet qui nous importe tous.

L'esthétique de notre résidence

La valeur patrimoniale de notre résidence se base aussi sur son esthétique ! Nous y tenons tous à titre particulier mais c'est également notre intérêt commun d'y prêter attention.

> Via notamment l'application de son règlement intérieur, le conseil syndical reste soucieux de ce respect et l'un de ses nombreux rôles est d'y veiller.

> De nombreux thèmes doivent appeler de l'engagement de tous : les ouvrants, dont l'AG a fait état de l'intégration d'une charte spécifique, les stores, les portes d'appartements.

Nos choix doivent nécessairement intégrer ces quelques règles de vivre ensemble en respect, une nouvelle fois, du règlement intérieur de la copropriété.

Aussi et avant de vous engager dans des travaux, il convient de contacter le syndic pour avoir les informations nécessaires et ne pas se mettre en difficulté.

Bien vivre ensemble



Les balcons et les terrasses

La tentation est grande mais nos terrasses ne peuvent être une extension de nos caves. De nouveau, le règlement intérieur fait état des informations nécessaires à ce sujet. Le syndic est particulièrement sensibilisé à ce sujet et fera appliquer les règles en vigueur.

Nos chiens sont sous notre contrôle !

Plusieurs copropriétaires ont tenu à sensibiliser le Conseil Syndical au sujet de chiens pendant l'AG : La tenue en laisse, le ramassage des déjections sont des sujets qui nous rapportés quotidiennement malgré des rappels fréquents et une situation que nous constatons par ailleurs s'améliorer en certains endroits.

Des parents notamment, nous ont rappelé, combien un chien peut surprendre mais aussi être surpris par un enfant qui joue sans que nous n'ayons le temps de réagir.

> Le conseil Syndical et, donc chacun d'entre nous, continue d'investir pour des sacs mais pensons à nous équiper individuellement.

> Pour compléter ces rappels, des panneaux seront bientôt installés dans notre résidence !

La canicule

Prenons soin les uns les autres. Par ces fortes chaleurs, soyons attentifs à nos voisins les plus vulnérables.

Soyons des voisins vigilants :

Nous sommes nombreux à attendre le temps des vacances, mais pas que nous...

Sans prendre le rôle de ce que nous ne sommes pas (notre gardien et au besoin la police sont là pour ça), soyons attentifs à tout ce qui nous paraîtrait inhabituel (allées et venues suspectes, lumière dans un appartement vide)

- Si vous avez des craintes pour l'appartement d'un voisin, merci de contacter le gardien ou le 17 ou la police municipale.



Espaces verts

Nos pelouses :

Elles font partie de nos parties communes, sont entretenues régulièrement et aux frais de tous. Elles doivent être respectées.

Nos enfants débordent d'énergie, nous en sommes tous conscients mais les considérer comme un équipement de sport nuit à leur état et réduit à néant les efforts entrepris pour les conserver. C'est un poste important dans notre budget, ne l'oublions pas.



Vous aimez nos espaces verts ? Alors, protégez-les !

Le magnolia

Le magnolia qui se trouve dans le square Waterloo souffre ! Il n'est pas destiné aux jeux des enfants...grimper dans ce bel arbuste l'affaiblit, ses branches sont cassées et abimées. Faudra-il le remplacer ?

Soyons sensibles et responsables sur ces sujets.

L'élagage

L'élagueur passera cet automne à la résidence pour établir un devis. Vous trouverez à la loge une feuille vous permettant de noter vos suggestions.

- L'élagage sera réalisé le premier trimestre 2023.



Les sourires de l'été :

Les loggias

Le retour des balcons fleuris qui donnent du charme à notre résidence !

Merci à ceux qui participent à cet embellissement.

Mais... rappelez-vous, les balconnières, pour des raisons de sécurité, doivent impérativement être installées à l'intérieur de vos loggias et non à l'extérieur (règlement de la copropriété).

Merci de modifier votre aménagement en conséquence. Même ainsi, nous verrons toujours vos jolies fleurs.

L'accueil des nouveaux arrivants

En raison de la pandémie, cette coutume a dû être un temps mise en pause.

Nous la reprendrons à la rentrée en organisant un apéritif pour fêter nos nouveaux voisins, au moment de la journée du patrimoine (WE du 17-18/09/2022 / apéritif des nouveaux arrivants le samedi 17/09 à partir de 17h.

Le jardin d'enfants

Vous êtes nombreux à nous avoir sollicité à ce sujet : le jardin est désormais ré ouvert le week-end et les jours fériés pour correspondre au mieux à nos besoins. Nous tentons cette expérience pendant un mois avant de pérenniser ou non la démarche en fonction de vos retours.

La petite cage rustique

Elle a été fabriquée par M.Tomczak et elle est charmante avec son jasmin étoilé, offert par notre société de jardinage « Génération Paysages ».
C'est un joli résultat !



Rappel : La lettre en cours se trouve à votre disposition sur notre site internet (www.elysee1.com) et à la loge.

**Profitez des beaux jours.
A bientôt !**